

PAYS HAMOIS

Sommaire		Urbanisme / Tri sélectif	p. 5	Petite enfance	p. 8 et 9
Economie	p. 2 et 3	Habitat	p. 6 et 7	Sport	p. 10 et 11
Budget	p. 4	Voiries / Assainissement	p. 7	Emploi	p. 11

Éditorial

Une Communauté de Communes bâtisseuse et entrepreneur !

Dans l'édition 2011 de ce journal, j'avais le plaisir de vous informer de nos nombreuses nouvelles actions sur le plan du fonctionnement des services : la gestion de la Structure Petite Enfance, l'ouverture d'un Relais d'Assistantes Maternelles, l'équipe du chantier d'insertion employant 16 personnes en contrats aidés pour aider à l'amélioration du cadre de vie communal ...

Sur le plan de l'investissement depuis 2010, les réalisations concrètes s'enchaînent ! Le bâtiment industriel à vocation locative, construction neuve, destinée à l'accueil de PME locales, la Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées à MATIGNY, l'extension de la gendarmerie de HAM ...

2012 verra le démarrage d'un nouveau chantier communautaire, toujours d'ampleur, cette fois destiné aux loisirs culturels des habitants : le Pôle Culturel ! Les loisirs sportifs sont déjà, depuis plusieurs années, particulièrement choyés par la Communauté de Communes avec la construction d'un Centre Aquatique de dernière génération, des gymnases régulièrement mis aux normes et entretenus, un soutien financier appuyé au monde sportif local ...

Les 3 priorités du mandat : le Développement Économique (le bâtiment relais), l'Habitat (la résidence pour Personnes Âgées) et la Culture (le Pôle culturel), auront donc connu en quelques années plusieurs réalisations significatives. Elles s'ajoutent à nos actions quotidiennes qui tendent à rendre service et améliorer les conditions de vie de la population locale, résidente ou salariée.

Marc BONEF, Président
de la Communauté de Communes

La construction d'un Centre Culturel communautaire ? Les dés sont lancés !

Offrir un large accès à la culture, pour tous, quel que soit ses moyens, voilà l'un des objectifs que la Communauté de Communes s'est fixé, pour ses habitants ! La construction d'une médiathèque et d'une école de musique dédiée en sera la concrétisation matérielle ! Qu'y trouvera t-on ?

Après la réalisation d'une étude diagnostique, la nécessité de disposer sur le territoire d'un immeuble dédié à la lecture, aux médias, aux DVD et à la musique est apparue.

Ce **pôle culturel** de la Communauté de Communes devrait donc s'ériger en cette fin d'année 2012, pour une ouverture en 2014. Composé de 2 services communautaires :

- La médiathèque de plus de 900 m² offrira des espaces de lecture sur site, calmes et chaleureux ; ils seront propices à la détente et aux loisirs culturels. Des espaces enfance et jeunesse, d'études collectives, de livres thématiques satisferont au final les attentes de toute la famille. L'accès internet permettra des recherches en ligne et l'accès aux fonds documentaires spécialisés telle que la Cité de la Musique ou la Bibliothèque Nationale de France ... L'équipe de la Communauté de Communes travaille actuellement à la rédaction des

principes de fonctionnement futur et de la politique de développement à la population.

- L'école de musique exerçant actuellement dans les locaux de l'ancienne Mairie-École de Saint Sulpice à HAM travaillera dans des conditions matérielles d'enseignement plus adéquates : salles de cours collectifs plus spacieuses et lumineuses, salles de cours individuels adaptées et insonorisées, salle de répétition collective pour notre chorale et l'orchestre d'harmonie ...

Très attendu, cet équipement ne pourrait voir le jour sans le concours de collectivités partenaires de la culture et de l'aménagement du territoire : Direction Régionale des affaires culturelles, Conseil Régional de Picardie, Conseil Général de la Somme. D'un coût de près de 3 millions d'euros **c'est le nouvel investissement phare de la Communauté de Communes.** Rendez-vous en 2014.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS HAMOIS

23 RUE DE SAINT-QUENTIN - 80400 HAM
TÉL. : 03 23 81 33 21- FAX: 03 23 81 33 93

Directeur de la publication : Marc BONEF
Membres du Comité de rédaction : M. Bonef, Mmes Bréhant, Devillers, Dumuin, Riveros, Vuylsteke.
Conception-réalisation : HLC. Nesle - Crédits photos : CCPH - Dépôt légal 1^{er} semestre 2012 - ISSN en cours



Développement économique : poursuite de la dynamique et évolutions en marche.

FISAC : pour une redynamisation du Commerce et de l'Artisanat.

Après validation du dossier auprès des services de l'Etat, la Communauté de Communes a pu lancer, en juin 2011, les opérations dans le cadre du **Fond d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce**.

10 actions sont donc actuellement mises en œuvre, pour une amélioration de l'attractivité de notre territoire en termes de commerce et d'artisanat. Ainsi, les mois qui viennent verront la mise en place de panneaux d'accueil et d'informations aux entrées principales de la collectivité, un site internet dédié aux activités commerciales et artisanales locales, la distribution d'un guide papier, la réalisation d'une étude du commerce et des services en milieu rural... Ce programme a permis le recrutement d'un animateur au sein de l'UPERH, l'organisation d'animations commerciales dynamiques (Festivernal, Fête de l'Automne, Fête des mères...), et la mise en place d'un programme d'aide à l'investissement des commerçants et des artisans souhaitant mettre aux normes ou moderniser leur espace de travail et de vente.

FISAC : un budget conséquent pour une volonté affirmée de soutenir les commerçants et artisans :

- C.C.P.H. : 94 024 €
- Communes : 70 816 €
- Etat : 152 438 €
- Chambres de commerce et d'industrie : 11603 €
- Conseil Régional : 20 000 €

Une opportunité pour les commerçants et artisans

A ce jour, ce sont déjà 8 commerçants et artisans du Pays Hamois qui ont été aidés au titre de la rénovation des vitrines, de la modernisation de l'outil de travail, de la sécurisation ou encore de la mise aux normes de leurs lieux de travail : Muille Villette, Ham, Monchy-Lagache, Matigny pour un montant global de travaux de 85 646 € mobilisant 28 418 € de subventions du FISAC et de la Com de Com du Pays Hamois.



Commerçants / Artisans :
Pour tout renseignement, contactez :
l'UPERH - 03 22 79 30 23

Canal Seine Nord Europe (CSNE) : Une opportunité à saisir

L'arrivée du Canal Seine Nord Europe, même s'il ne traverse pas directement le Pays Hamois aura un impact socio-économique important pour le territoire, **à condition que nous sachions dès maintenant nous organiser pour mettre en valeur nos atouts et faire le point sur nos ressources**. La construction du Canal Seine Nord Europe, c'est l'opportunité de quelques 800 à 1000 emplois directs, indirects et induits pour nos populations (en Santerre Haute Somme) ; la construction des plateformes entrainera un besoin en main d'œuvre locale estimé à 270 emplois, et enfin, la seule plateforme de Nesle va entraîner 840 emplois supplémentaires dans les entreprises qui s'installeront à l'horizon 2020 et 1400 à l'horizon 2050.

Il est important que le Pays Hamois travaille à la préparation de ce grand chantier pour que notre territoire et nos populations tirent profit de ce chantier du siècle.



Le Canal Seine Nord Europe en quelques chiffres.

Ouvrage :

- longueur : 106 km
- largeur : 54 m
- profondeur : 4,5 m

Planning et coût :

- début des travaux : fin 2012
- mise en service : 2017
- 4 milliards d'euros

Infrastructures :

- 7 écluses
- 3 ponts canaux
- 4 plateformes multimodales
- 7 quais de transbordements / 5 ports de plaisance.





Pôle Emploi lancera en juin une cellule de recrutement dédiée au CSNE, qui sera accessible directement sur le site internet de Pôle Emploi, avec un lien vers un site dédié.

Là, les candidats trouveront non seulement les fiches de poste des emplois à pourvoir, mais aussi les formations afférentes et les solutions et conditions pour en bénéficier.

Chaque agence de Pôle Emploi aura un référent Canal dès le lancement de l'opération, personne qui sera à même de renseigner sur les opportunités de travail à saisir.

Le Pays Hamois : pôle de soutien aux plateformes de Nesle et Noyon

On le sait tous, le pôle d'attractivité le plus proche de chez nous, en termes d'activités économiques, sera la plateforme de Nesle. **Pourtant, il est important de ne pas perdre de vue que le Pays Hamois n'est qu'à une dizaine de kilomètres de cette plateforme...** et que nous ne sommes qu'à moins de 20 kilomètres de la future plateforme de Noyon !

Cette situation géographique est une réelle chance pour notre territoire : toutes les entreprises n'auront pas vocation à se trouver au bord du canal : bureaux d'études, sous-traitants, maintenance... sont autant d'activités qu'il faudra accueillir et qui permettront aussi, localement la création d'emplois.

L'UPERH, une occasion unique de travailler ensemble

Structure associative unique en son genre, **l'Union des Partenaires Economiques de la Région Hamoise** regroupe les entreprises, artisans, commerçants et activités de services du territoire.

Plus que jamais, la nécessité de se regrouper pour relever, ensemble, les défis économiques de demain, est une réalité.

A ce jour, au sein de commissions de travail, les membres de l'UPERH ont l'occasion de réfléchir ensemble et de monter des projets autour du développement économique.

A ce jour, les actions de l'UPERH se déclinent autour de :

- La Qualité-Sécurité-Environnement
- La Gestion Territorialisée des Emplois et des Compétences
- Les animations pour l'artisanat et le commerce
- Une politique d'achats groupés
- La promotion du monde économique local
- La valorisation des locaux commerciaux et industriels disponibles
- L'animation d'un Comité d'entreprise partagé.

Alors, qu'il s'agisse de se regrouper pour travailler autour de la sous-traitance pour le Canal, ou la communication, l'UPERH est sans aucun doute la structure d'animation économique à contacter.

Une unité de méthanisation sur le territoire

Il y a un an, avait lieu le premier contact entre la société VoIV Biomasse, et les élus du Pays Hamois.

Depuis, de nombreuses réunions techniques ont eu lieu pour avancer sur ce projet dont l'implantation est envisagée à EPPEVILLE, sur la zone industrielle communautaire.

Le point d'orgue de ces relations de travail entre l'entreprise et la collectivité fut sans aucun doute la visite de deux sites de méthanisation au Luxembourg, à laquelle une vingtaine d'élus et techniciens du territoire ont participé. Cette journée a permis aux uns et aux autres de se représenter concrètement l'ampleur du projet, ses enjeux, ses avantages, les points de vigilance des élus face à l'arrivée d'une telle installation.

Cette arrivée, au-delà de la création d'une dizaine d'emplois (directs et indirects), permet au territoire de s'inscrire dans une démarche vers les énergies renouvelables, pari d'avenir, et permet à la collectivité de répondre à un besoin des entreprises notamment agro-alimentaires, concernant le traitement de leurs déchets verts.

Autour de la gare : un éco-quartier ?

A l'heure où le train est un mode de déplacement économique et respectueux de l'environnement... alors que HAM dispose d'une gare SNCF particulièrement bien desservie sur la ligne AMIENS / SAINT QUENTIN... Comment valoriser les 5 ha, à l'arrière de la gare, en plein centre d'agglomération, et qui servaient notamment à l'ancienne gare marchandises ? La réhabilitation du quartier par la suppression de friches, la création d'un « espace tertiaire », avec bâtiment dédié aux entreprises, salles de réunions, de conférences, services économiques de proximité, adossé à une zone d'habitations neuves exemplaires en terme de respect de l'environnement (performance énergétique, récupération d'eau ou de chaleur)... n'est elle pas envisageable ? La Communauté de Communes travaille à la faisabilité d'un tel quartier. Affaire à suivre...

Un second bâtiment industriel locatif pour accueillir de nouvelles activités

La création d'un second bâtiment industriel locatif, sur la ZAL St Sulpice de Ham, en face de celui que nous avons inauguré en juillet 2011, et qui abrite les sociétés SMI et TITC, est aujourd'hui plus qu'un projet, puisque la consultation pour la maîtrise d'œuvre vient d'être lancée.

L'approche qui en est faite aujourd'hui nous permet d'envisager la création de 3 à 5 cellules, de 200 à 500 m² chacune, avec ateliers et bureaux, pour des activités artisanales et (ou) industrielles.

Ces nouvelles capacités d'accueil devront permettre la création de 5 à 8 emplois par cellule, et ce bâtiment devrait être opérationnel avant 2014.

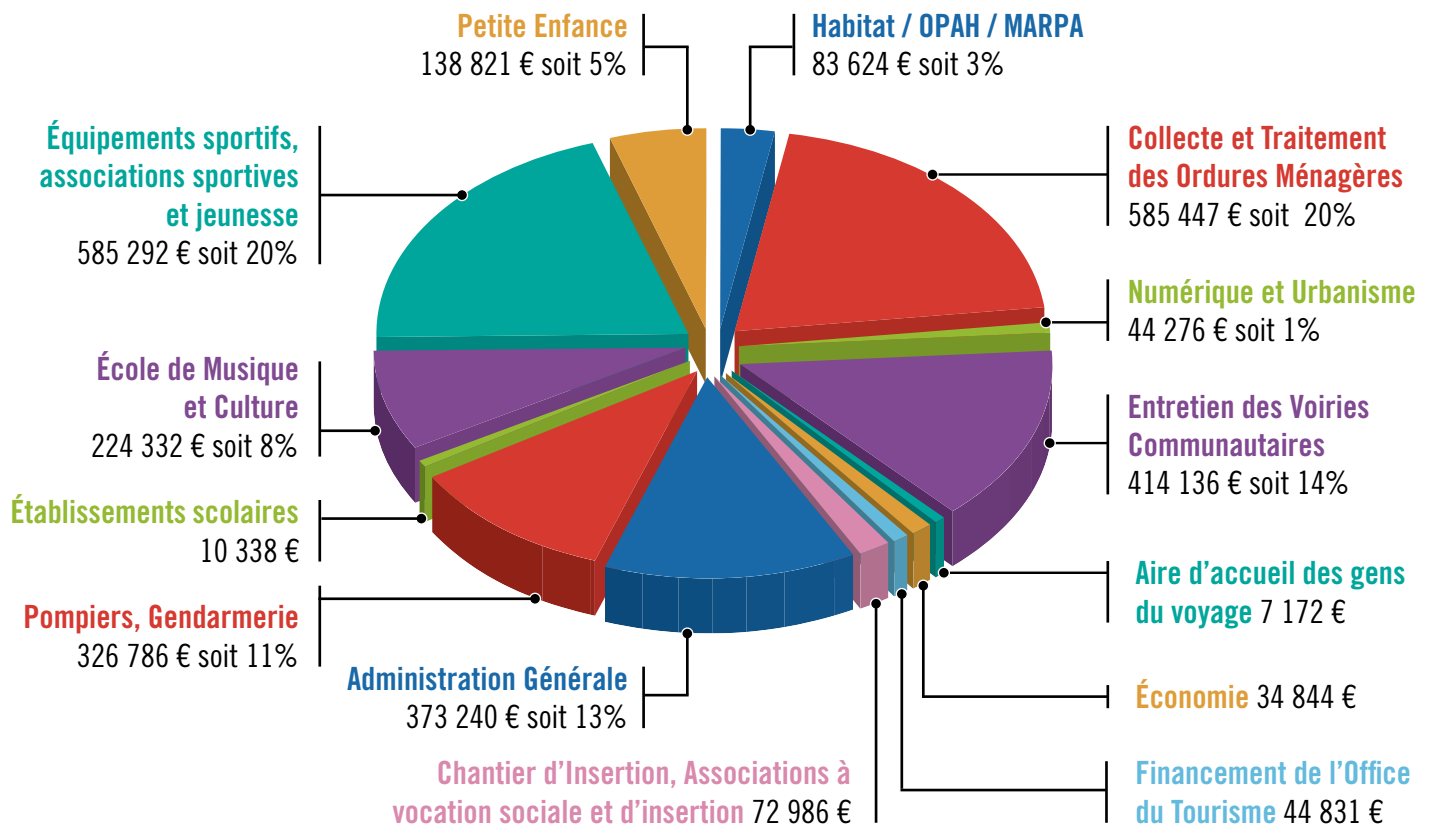
Porteurs de projets :

si cette opportunité vous intéresse, contactez la CCPH, au 03 23 81 37 93.



Que fait la Communauté de Communes au quotidien et combien cela vous coûte t-il ?

DÉPENSES NETTES (APRÈS RECETTES) DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN 2011



TRI SÉLECTIF

LES DÉCHETS MÉNAGERS SONT UN PROBLÈME ?

Agissons sur la prévention de leur production !

En 2011, chaque habitant du Pays Hamois a produit en moyenne 596 kg d'ordures ménagères soit plus de 2 kg/jour.

La Communauté de Communes, en partenariat avec le SMITOM du Santerre s'est donc engagée dans la mise en œuvre d'un Programme Local de Prévention des Déchets.

L'objectif est de réduire la production moyenne d'ordures ménagères et assimilées de chaque habitant du Pays Hamois de 7% en 5 ans soit 26 kg par habitant.

La prévention des déchets, qu'est-ce que c'est ? C'est l'ensemble des mesures et actions qui viseront à :

- réduire les quantités de déchets produits

- réduire la nocivité de leur processus de fabrication et de dégradation
- améliorer leur caractère valorisable, recyclable.

La mise en œuvre de ce programme va nous amener à travailler sur :

- le développement du compostage à domicile des déchets de cuisine et déchets verts
- l'allongement de la durée de vie des produits : réparation, réemploi pour un nouvel usage,
- le développement de l'éco-conception des produits,
- le changement de comportement des consommateurs, des entreprises, des administrations...
- la lutte contre le gaspillage (notamment alimentaire et de papier),

- la réduction de la production d'imprimés non sollicités (publicités des supermarchés, journaux gratuits...).

La prévention concerne tout le monde.

Chacun, à son niveau, peut réaliser, chaque jour, des petits gestes simples et faciles qui permettent de réduire la production d'ordures ménagères. Pour les découvrir, vous pouvez vous rendre sur les sites suivants :

- www.ecocitoyens.ademe.fr/mes-dechets
- www.ecocitoyens.ademe.fr/au-bureau
- www.reduisonsnosdechets.com
- www.smitomdusanterre.com



COLLECTE DES RADIOGRAPHIES MÉDICALES

Habitants du Pays Hamois, désormais, vous pouvez rapporter vos radiographies médicales (sans enveloppe, ni pochettes plastiques, ni papiers) à la déchetterie d'Eppeville.

LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Cette année, vos déchets verts seront collectés une fois tous les 15 jours, du 19 avril au 19 octobre, le jeudi ou le vendredi, selon votre commune de résidence. Cette collecte est mise en place en priorité pour la collecte des branchages, des tailles de haies... Privilégiez le compostage en tas, au fond du jardin, pour les tontes de pelouses et déchets alimentaires. L'herbe coupée est constituée à 90% d'eau, il est dommage de faire se déplacer un camion de collecte pour de l'eau, qui se sera évaporée quelques jours après votre tonte.

Une autre idée ? Activez la fonction Mulsching de votre tondeuse : les herbes broyées seront réparties dans la pelouse au moment de la tonte.

DEEE

Aujourd'hui, les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) doivent être déposés à la déchetterie d'Eppeville ou, lorsque vous achetez un produit neuf, les donner à votre magasin qui se chargera de leur valorisation.

Les DEEE ainsi collectés sont ensuite acheminés vers des sites de traitement. Cette collecte et ce traitement sont financés par l'écotaxe lors d'achats de ce type de matériels.

URBANISME

Une Communauté de communes en pointe en matière de documents d'urbanisme

Notre Communauté de Communes est une des rares communautés à exercer la compétence Elaboration de documents d'urbanisme, en lieu et place des communes, afin de faciliter le développement du pays, à l'exclusion toutefois de la délivrance des autorisations d'occupation des sols, qui restent de la compétence des municipalités (permis de construire, de lotir, déclaration de travaux ...)

ENNEMAIN : commune rurale de près de 230 habitants : la nécessité d'une carte communale pour son développement !

La Communauté de Communes élabore actuellement, en partenariat avec les élus communaux, une carte communale pour le village d'Ennemain. C'est un document d'urbanisme simple qui permettra à la commune de prévoir et d'organiser le développement de la construction sur son territoire. C'est un véritable outil de planification des zones constructibles de la commune.

La carte communale est un dossier qui se compose de deux à trois pièces.

Une fois validée par le conseil municipal, cette carte communale sera alors soumise à une enquête publique. Durant cette procédure, vous disposerez d'un mois pour donner votre point de vue sur l'ensemble du projet.

Au terme de ce délai, la carte communale sera approuvée par le conseil municipal et le conseil communautaire puis par le préfet. Rendez vous en 2013 !

ATHIES, ESMERY-HALLON et MONCHY-LAGACHE : L'ÉLABORATION DE PLANS LOCAUX D'URBANISME (PLU).

Ces documents d'urbanisme présentent, pour chacune de ces communes, le projet de développement et d'aménagement local ainsi que des actions relatives au traitement de l'espace public, du paysage et de l'environnement. Ils fixent par ailleurs les règles générales de construction sur les parcelles privatives et les servitudes d'utilisation des sols.

Les projets des PLU d'Athies et d'Esmery-Hallon ont été arrêtés lors du conseil communautaire du 26 janvier 2012.

Ces deux projets de PLU sont actuellement soumis pour avis du Préfet, des Conseils Général et Régional, des Chambres d'Agriculture, des Métiers et du Commerce et de l'Industrie ainsi que des Communes et Communautés de Communes voisines.

Les habitants sont invités à faire part de leurs remarques ou réclamations lors de l'enquête

publique dans les mairies concernées ainsi qu'à la Communauté de Communes.

Dates d'enquêtes publiques à Athies : Lundi 4 juin au vendredi 6 juillet 2012

Calendrier des permanences du Commissaire Enquêteur à Athies :

- Mardi 5 juin : 9h-12h
- Vendredi 22 juin : 14h-17h.
- Mercredi 4 juillet : 14h-17h.

Dates d'enquêtes publiques à Esmery-Hallon : Lundi 3 septembre au vendredi 5 octobre 2012

Calendrier des permanences du Commissaire Enquêteur à Esmery-Hallon :

- Mardi 4 septembre : 14h-17h
- Mercredi 19 septembre : 9h-12h.
- Vendredi 5 octobre : 14h-17h.

Pour le PLU de la commune de Monchy-Lagache, c'est un peu plus complexe : d'une part le consensus communal et l'impératif de préserver l'intérêt général ont eu un peu plus de mal à être établis, d'autre part, la commune étant toute proche de l'agglomération de Saint Quentin, va faire l'objet d'une attention plus forte des services de l'État et de la Chambre d'Agriculture au travers de la commission des sites et des paysages, en Préfecture.

HABITAT

L'OPAH PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

L'OPAH : Acte 3

L'OPAH du Pays Hamois, pilotée par la Communauté de Communes entre dans sa 3^{ème} année d'activité.

Ce dispositif, visant à améliorer le parc de logements privés du Pays Hamois, a connu de nombreuses évolutions au cours de l'année 2011. Il est aujourd'hui fortement recentré sur **les propriétaires occupants modestes** et s'axe essentiellement autour des thématiques prioritaires suivantes :

- la **lutte contre l'indignité du logement** et la forte dégradation de l'habitat,

- Les économies d'énergie,
- **l'adaptation et l'accessibilité des logements aux personnes à mobilité réduite.**

Ce dispositif financier très favorable, couplé à l'assistance technique, financière et administrative, apportée aux propriétaires par le Cabinet Page9 mandaté par la CCPH, permet de faire émerger des projets de travaux particulièrement qualitatifs et complets sur l'ensemble du Pays Hamois, améliorant durablement les conditions d'habitation des occupants.

Les 2 premières années ont permis de rencontrer près de 300 ménages, de faire 180 visites de logements débouchant sur 75 projets d'amélioration.

Contact : Cabinet Page9

Tél. : 03 22 83 18 00

Mail : cabinetpage9somme@nordnet.fr



Quelques réalisations : Économies d'énergie dans un logement d'Eppeville.

Tout récemment une maison ouvrière des années 20, a bénéficié avec l'accompagnement du Cabinet Page9 de l'installation d'une chaudière à condensation, de l'isolation de l'ensemble du logement et la pose des menuiseries extérieures en double vitrage. Ces travaux, réalisés en partie par des professionnels locaux, s'élevaient à 21 000 €. Dans le cadre de l'OPAH, les propriétaires ont pu bénéficier de financements pour la réalisation de ces travaux : 5200 € par l'ANAH et la Communauté de Communes, laquelle a également octroyé une prime de 5 000 €. L'opération a permis aux propriétaires de réaliser près de 56% d'économies d'énergie, soit une réduction de leur facture énergétique de plus de 1 500 € par an.

Réhabilitation complète d'un logement à Ham.

Le Cabinet Page9 est intervenu dans un projet de travaux complets visant à résoudre tous les désordres rencontrés. D'un montant total de plus de 26 000 €, le programme comprenait une mise aux normes de l'installation électrique, une adaptation de la salle de bain avec siège de douche et de barres de maintien, un changement des menuiseries extérieures et une isolation des combles.

Les travaux ont pu être financés grâce à la participation financière de nombreux organismes : plus de 17 000 € de subventions ont en effet été accordées par l'ANAH, le Conseil Général, la Communauté de Communes et la SACICAP-ASO. A l'issue des travaux, la propriétaire a pu disposer d'un logement refait à neuf, sûr, adapté à ses besoins et beaucoup plus économe en énergie.



Les autres actions ciblées, menées dans le cadre de l'OPAH, ont connu des avancées significatives en 2011.

La campagne de ravalement de façades, obligatoire, menée par la Ville de Ham sur son centre-ville, est désormais entrée dans sa phase opérationnelle. Les premiers projets de ravalement, mis au point par les propriétaires en collaboration avec le Cabinet Page9, ont

été validés par la Ville. Les chantiers devraient démarrer et se multiplier au cours des prochains mois. Ils conduiront à terme à une amélioration tangible du cadre de vie de la Ville et à une valorisation du patrimoine Hamois.

Les Opérations de Restauration Immobilière, mises en œuvre sur les communes de Ham et d'Eppeville et ciblant les immeubles souffrant de mauvaises conditions

d'habitabilité, se poursuivent. Des travaux ont été engagés dans plusieurs immeubles dans le cadre d'une négociation amiable avec les propriétaires bailleurs. 9 autres immeubles font actuellement l'objet d'une procédure de restauration immobilière visant à contraindre les propriétaires de logements locatifs à réaliser des travaux qualitatifs.

HABITAT

LA MAISON D'ACCUEIL RURALE POUR PERSONNES ÂGÉES



MARPA LES BLES D'OR

49, rue nationale - 80400 MATIGNY

Contact : Martine LHERMITTE, responsable

Tél. : 03 22 87 29 74

E-mail : marpa-matigny80@orange.fr

www.marpa-matigny.fr

Ces appartements de plain-pied, équipés et agréables à vivre, s'ouvrent chacun sur une terrasse extérieure privative ainsi que sur les espaces verts partagés.

Chacun apportera ses propres meubles et sa décoration, voire son animal de compagnie.

La MARPA les BLES D'OR offre donc une «vie comme à domicile» dans un environnement collectif sécurisé, permettant de rompre l'isolement par une présence de personnel 24h/24, par des animations journalières organisées (activités physiques adaptées, jeux, travaux manuels, sorties, rencontres intergénérationnelles, etc). Au gré des envies et besoins des personnes accueillies, d'autres animations et activités verront le jour.

Le logement de nos aînés ?

Ouverte depuis septembre 2010, la résidence LES BLES D'OR peut accueillir nos aînés, à Matigny, dans un lieu dédié.

Sixième Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées (MARPA) installée dans le département de la Somme, la résidence LES BLES D'OR, petite unité de vie non médicalisée, accueille

des résidents de plus de 60 ans, ressortissants de tous régimes de retraite, autonomes ou en perte d'autonomie. Elle propose pour un coût abordable (avec en plus accès à l'APL, sous conditions de ressources) des logements T1 bis de 31 m² pour personne seule et T2 de 47 m² pour couple.

ASSAINISSEMENT

Le syndicat d'assainissement du Pays Hamois : en action pour la préservation de l'environnement

Le syndicat d'assainissement du Pays Hamois n'a pas chômé en 2011 et poursuivra son action en 2012 avec plusieurs lourds investissements :

- l'aménagement, pour plus de 100 000 €, du réseau de collecte des eaux usées par la mise en place d'un dispositif de traitement contre le gaz H₂S,

- la finalisation des travaux de traitement des boues d'épuration à la station d'EPPEVILLE :

- la mise en place de contrôles de la qualité des effluents rejetés. Depuis le 1^{er} janvier, nous sommes dans l'obligation de faire des contrôles renforcés de nos rejets avec la recherche de la présence éventuelle de plus de 75 micropolluants.

- les travaux de renouvellement de tampons et boîtes de branchements.

- les études préalables à la suppression de la station d'épuration d'OFFOY.

Rappelons que pour tous ces travaux et études,

le syndicat se finance par la redevance d'assainissement. L'agence de l'eau perçoit, elle, à ce titre, auprès des usagers plusieurs taxes :

- la redevance de lutte contre la pollution
- la redevance pour modernisation des réseaux de collecte.

À partir du 1^{er} Janvier 2012, pour faire face à l'intégration d'une nouvelle commune, ESMERY-HALLON dans le syndicat d'assainissement, la part syndicale de la redevance subit une forte variation :

- 0,91€ H.T. pour HAM, MUILLE-VILLETTE, BROUCHY, EPPEVILLE et OFFOY, (0,79€ en 2011)
- 1,55€ H.T. pour ESMERY-HALLON

SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT

23 Route de Saint Quentin - 80400 HAM

Tél. : 03 23 81 33 21

VOIRIES

Des travaux sur les voies d'intérêt communautaire : Toujours plus chers financés par la CCPH.

Ce sont 466 600 € de travaux TTC qui ont été accomplis en 2011, honoraires de maîtrise d'œuvre compris ! L'hiver 2010 n'avait pas épargné nos voies et générerait de grandes dégradations sur des voies de plus en plus sollicitées.

Dans son objectif d'intervenir là où l'urgence se faisait sentir, la Communauté de Communes est ainsi intervenue sur ATHIES, QUIVIERES, EPPEVILLE, HAM, (par la pose de plateaux ralentisseurs de vitesse devant le collège et lycée), OFFOY, ESMERY HALLON, BROUCHY, MONCHY LAGACHE et MUILLE VILLETTE.



PETITE ENFANCE

STRUCTURE PETITE ENFANCE



Depuis le 1^{er} janvier 2011, la structure multi-accueil HAM STRAM GRAM est gérée par la Communauté de Communes. Elle accueille 20 enfants âgés de 2 mois ½ à 4 ans de manière régulière, occasionnelle ou en urgence.

« Et la poule qui picorait... cot, cot, cot... », « Quand Pierrot s'en va à la pêche... » et bien d'autres comptines résonnent au 12 rue Louis Braille à Ham. En effet, depuis plus d'un an maintenant, la structure multi-accueil « Ham Stram Gram » a ouvert ses portes à 20 enfants, cinq jours par semaine de 7h45 à 18h15 et ce, 47 semaines par an.

94 enfants ont été accueillis au cours de l'année 2011 dans cette nouvelle structure. Ainsi ce sont 85 familles du territoire qui ont pu bénéficier du service.

La création de ce nouveau mode d'accueil est le résultat d'un travail partenarial entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Somme, qui transfère la gestion de ses structures d'accueil aux territoires, et la Communauté de Communes qui a accepté de prendre cette nouvelle compétence de gestion d'une structure d'accueil collectif de jeunes enfants.

L'accueil de la petite enfance est désormais un axe fort de la politique communautaire.

Après 8 mois de travaux indispensables pour réhabiliter les locaux, supportés financièrement par la Caisse d'Allocations Familiales, la Communauté de Communes a investi près de 25 000 € en aménagement intérieur, fournitures d'hygiène et d'activités et matériel informatique afin de rendre l'établissement parfaitement adapté aux besoins des enfants et des familles. L'établissement a été pensé pour permettre à l'équipe de professionnels de la petite enfance, personnel de la Communauté de Communes,

de mener à bien le projet éducatif défini. Ainsi, ce sont près de 260 m² qui ont été aménagés afin de privilégier le bien-être des petits et des grands : deux espaces de jeux, deux salles de sommeil, une salle de motricité, un espace de change... La décoration de l'espace parsemé de fleurs en crépon, de bonhommes de neige en coton, d'un train peint orné de visages d'enfants manifeste l'importance des temps d'activités et d'éveil proposés tout au long de la journée. L'enfant reste libre d'y participer ou non. Un autre espace revêt une importance particulière : la cour. Terrain d'exploration par excellence, l'environnement extérieur est exploité chaque fois que possible puisqu'il familiarise l'enfant avec la nature et le monde qui l'entoure.

L'établissement souhaite que les parents puissent s'investir dans la vie de la structure. La participation parentale est au cœur du projet. Elle commence bien entendu par l'adaptation, puis les transmissions quotidiennes avant que les familles ne soient associées au fonctionnement, aux améliorations qui peuvent être apportées au quotidien, via, notamment, le Conseil de structure, dans lequel elles siègeront aux côtés des élus et des membres de l'équipe. Plus qu'un lieu d'accueil, la structure petite enfance est un lieu de vie, d'aventures et de rencontres.

La structure, affichant un taux d'occupation de plus de 77% sur l'année 2011, plafonne à 98% ces deux derniers mois, ce qui traduit l'importance pour la population du territoire d'avoir accès à une structure d'accueil collectif

et démontre l'intérêt de ce service public. Preuve en est, une demande d'extension des places d'accueil sur le temps du midi a été formulée et octroyée par les services de la Protection Maternelle et Infantile ; ce qui va permettre d'accueillir 2 enfants supplémentaires sur ce créneau en 2012. Ce nouvel effort financier de la Communauté de Communes permettra une amplitude d'accueil encore plus importante à destination des enfants du territoire.

Malgré tout notre plaisir à offrir ce service aux habitants, cette gestion n'est pas sans impact financier pour notre Communauté de Communes : la structure, affichant un budget de fonctionnement annuel de 300 000 €, est financée pour petite partie par les participations familiales (les tarifs sont encadrés au niveau national afin de prendre en compte les capacités financières des familles et offrir le service au plus grand nombre) et le Conseil Général de la Somme, par une part importante de subventions allouées par la CAF et la MSA (notamment pour compléter le financement des familles). **Mais, au final, le déficit, inhérent à ce type de service public, est comblé par la Communauté de Communes pour plus de 100 000 € annuels. Le budget de la Communauté de Communes étant alimenté par la fiscalité communautaire.**

Les moments forts de notre première année d'exploitation 2011 :

1^{er} janvier : ouverture de la structure multi-accueil, sous gestion intercommunale, dans les locaux provisoires du Centre Social.

11 avril : intégration des locaux flambants neufs au 12 rue Louis Braille à Ham.

1^{er} mai : obtention de l'agrément définitif ouvrant l'accueil à 20 places.

14 mai : Organisation d'une journée portes ouvertes pour faire découvrir à tous cet espace.

18 mai : Inauguration des locaux par la CAF de la Somme, les élus du pays Hamois, Monsieur le Sous Préfet.

10 décembre : 1^{ère} fête de Noël en partenariat avec le Relais Assistanes Maternelles.

PETITE ENFANCE

LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Le RAM : un service de proximité, complémentaire à la structure Multi-accueil !



Le Relais d'Assistants Maternelles, mis en place par la Communauté de Communes, plus souvent appelé « RAM », opérationnel depuis maintenant une année, a eu le plaisir d'accueillir lors des activités proposées, 28 des 88 assistantes maternelles du pays Hamois.

Lors des 25 temps collectifs de l'an 2011, itinérants sur le territoire de la Communauté de Communes, les assistantes maternelles ont partagé leur expérience, se sont informées sur leur statut, la réglementation, les thèmes pédagogiques et d'actualité (la propreté chez le tout petit, la diversification alimentaire, les massages pour bébés et en DO IN Stretching ...) Elles instaurent une relation particulière avec les enfants qui leur sont confiés. Un moyen aussi pour elles de se professionnaliser et rompre l'isolement du travail à domicile.

Les permanences physiques et téléphoniques ont permis à 62 familles et assistantes maternelles de trouver de l'information sur la mise en place d'un contrat de travail, le calcul de la mensualisation du salaire, les congés payés, les aides financières pour faire garder ses enfants et toutes autres questions liées à leur fonction respective d'employeur et d'employé.

Le RAM a également pour mission de renseigner les futures candidates à l'agrément d'assistantes maternelles : en effet, tout en ayant 258 places offertes, sur le territoire à ce jour, par l'accueil des assistantes maternelles à domicile, nous n'avons jamais trop d'offres notamment sur certaines parties de la Communauté de Communes comme MATIGNY, DOUILLY, OFFOY, SANCOURT, Y, QUIVIERES ...

Des animations ont été proposées ponctuellement aux parents en partenariat avec la ludothèque du Centre Social CAFCS. Ces temps conviviaux autour du jeu ont rassemblé assistantes maternelles/enfants et parents. Moments de belle complicité assurés !

Abonnez-vous à la lettre d'information du RAM pour ne manquer aucune de ses manifestations en 2012.

Contact :

ram.ccpaysHamois@laposte.net
Tél. : 09 81 29 17 98
Centre Social CAFCS
12, rue Louis Braille à HAM.

PROCHAINS RENDEZ VOUS :

Mardi 12 juin 2012 à ATHIES
(salle polyvalente) 9h à 11h

Mardi 19 juin 2012 à ENNEMAIN
(salle de la mairie) 9h à 11h

Mardi 26 juin 2012 à MATIGNY
(à la Marpa) 9h à 11h

Mardi 3 juillet 2012 à HAM
(salle Jean Dufaux, rue des bois) 9h à 11h

Mardi 10 juillet 2012 à SANCOURT
(salle polyvalente) de 9h à 11h

Le Relais Assistantes Maternelles du Pays Hamois, et La Ludothèque du Centre Social CAF de Ham animeront .

Une matinée jeux petite enfance
à destination des familles, assistantes maternelles et enfants de 0 à 6 ans.
(Animation gratuite et ouverte à tout habitant du pays Hamois).

Mardi 17 juillet 2012 à UGNY L'EQUIPEE
(salle de la mairie) 9h à 11h

Mardi 24 juillet 2012 à HAM
(à la ludothèque) 9h à 11h

**Pour tous renseignements sur ce planning,
contacter le RAM : 09 81 29 17 98**



Un début d'année 2012 mouvementée

Depuis le 1^{er} janvier 2012, EQUALIA gère le centre aquatique pour le compte de la collectivité.

Outre l'expertise du gestionnaire retenu pour ses compétences techniques sur ce type d'équipements (gestion des fluides, maîtrise des dépenses énergétiques, maintien aux normes de qualité de l'eau de baignade, entretien et nettoyage du site, management et planification du personnel), **la démarche commerciale se veut dynamique et offensive, adaptée aux attentes de la population.**

Activités Aquatiques :

Aquari'Ham propose 4 nouvelles activités aquatiques, enrichissant ainsi l'offre existante avec les séances d'Aqua Gym.

Le planning a été étudié afin que le plus grand nombre puisse en profiter.

3 sessions de 45 mn sont programmées à la mi-journée et 7 sessions en soirée.

Les codes couleurs du planning vous permettent une appréhension de l'intensité des activités, répondant aux attentes de chacun.

Anniversaires :

Les enfants sont aussi concernés par ces nouveautés. Ils pourront venir fêter leur anniversaire à la piscine avec leurs amis par groupe de 10 enfants maximum.

La formule est simple et pratique pour les enfants comme pour les parents : Sous la surveillance d'un Maître-Nageur, jusqu'à 10 enfants peuvent profiter de 45 minutes de jeux dans la piscine en toute sécurité. Ce dernier leur aménagera des parcours aventure et autres jeux avec toute une panoplie d'accessoires aquatiques.

Après la baignade, un goûter est organisé par le personnel d'Equalia, en présence d'au moins un parent.

Apprentissage :

- **Bébé Nageur** : séance d'1 heure de plaisir dans l'eau pour les enfants de 6 mois à 36 mois et les parents permettant la découverte de l'eau et des sensations de motricité durant un moment de partage (le samedi de 10h00 à 11h00).

- **Le Jardin d'Éveil** : séance de 45mn permettant à l'enfant de 3 ans à 5 ans de poursuivre sa découverte du milieu aquatique. Il se familiarisera progressivement à la sensation de flottaison, prenant ainsi une certaine



Planning en période scolaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AQUA DOUCE		12h15 - 13h00		12h15 - 13h00	
AQUA GYM			12h15 - 13h00		
AQUA JOGGING		20h00 - 20h45			
AQUA TONIC	19h45 - 20h30				19h45 - 20h30
AQUA BIKE	12h15 - 13h15			19h45 - 20h45	
			Doux	Modéré	Dynamique
					Intense

Le planning a été étudié afin que le plus grand nombre puisse en profiter.

assurance, et sera capable de s'immerger tout entier spontanément tout en contrôlant son évolution (le samedi de 9h00 à 9h45).

Nouvelles formules d'abonnements :

Dans son ensemble, tous les abonnements sont conservés. Que ce soient les cartes Adultes, Cartes Enfants et Cartes Famille, tout cela reste inchangé.

Trois formules spéciales voient le jour : il s'agit **des formules « Pass »**. Celles-ci permettent un accès au Centre, tout au long de l'année, à des prix particulièrement attractifs, selon les pratiques et les fréquences de passage de chacun.



- **Pass Performance annuel** : entrée espaces aquatique et détente/bien-être + accès aux activités aquatiques. 39€/mois pour les résidents de la CCPH ou 44€/mois pour les hors résidents de la CCPH

- **Pass Equilibre annuel** : entrée espace aquatique + accès aux activités aquatiques. 29€/mois pour les résidents de la CCPH ou 34€/mois pour les hors résidents de la CCPH

- **Pass Plénitude annuel** : entrée espaces aquatique et détente/bien-être. 19€/mois pour les résidents de la CCPH ou 24€/mois pour les hors résidents de la CCPH

Cela sera d'autant plus appréciable que la Communauté de Communes du Pays Hamois s'est engagée pour le maintien de tous les tarifs 2011, durant l'année 2012.

Nouveau site internet et une page Facebook :

www.piscine-ham.fr
www.facebook.com/Aquariham

AQUARI'HAM - Centre Aquatique
20 rue Victor Hugo - 80400 HAM
Tél. : 03 22 78 67 65



Le Pays Hamois est réputé pour la qualité de ses équipements sportifs et le dynamisme de son tissu associatif : notre collectivité y met les moyens !

1^{er} poste de dépenses de la Communauté de Communes (avec le service de collecte et traitement des ordures ménagères), les équipements sportifs font l'objet d'investissements permanents : réfection des sols sportifs des deux gymnases en juillet 2011, réfection de l'étanchéité de la toiture, renouvellement d'équipements sportifs, investissement dans de nouvelles machines de lavage ... Rappelons que le coût annuel de fonctionnement de notre complexe sportif avoisine 178 000€.

Des manifestations s'y tiennent de manière permanente et d'ampleur, de plus en plus

régulièrement : en 2011, deux moments forts auront marqué l'actualité sportive sur notre territoire :

- Les championnats pré-France de cross country, organisés par l'Athlétisme Sport Eppeville, fédérant plus de 1500 concurrents,
- La rencontre France-Biélorussie en Tennis de Table Féminin, évènement qui a regroupé plus de 1000 spectateurs, organisé par le Tennis de Table Eppevillois.

Ces deux échéances auxquelles ont pris part plus de 200 bénévoles, prouvent une fois de

plus le dynamisme du milieu associatif sportif, du Pays Hamois. Les associations sportives locales bénéficient d'un soutien exceptionnel de notre intercommunalité : subventions de fonctionnement annuelles (30 000 €), subventions aux manifestations exceptionnelles (5 000 €), animation de l'OPHIS, fédérateur des associations sportives et animateur de la Fête du Sport en Famille, chaque année en Septembre, mise à l'honneur des sportifs locaux avec la Soirée des Trophées Sportifs, chaque année en décembre (3 000 €).



EMPLOI

CHANTIER D'INSERTION

Une année d'activités complète pour notre équipe : Beaucoup de travail accompli !

Avez-vous remarqué le travail accompli sur l'église d'EPPEVILLE ou celle de BROUCHY, dans la salle polyvalente de SANCOURT, l'agence postale d'ATHIES, le logement communal de DOUILLY, les accotements et espaces verts d'ENNEMAIN ? Un parvis et des enduits créés par ici, une réfection complète des tapisseries et peintures par là, un coup de propre et de taille

C'est le travail accompli par notre équipe de 16 personnes que la Communauté de Communes emploie depuis septembre 2010, par contrat de travail temporaire.

L'année 2011 fut itinérante sur le territoire de la Communauté de Communes ! Notre chantier d'insertion est intervenu dans 14 des 18 communes de la CCPH et dans plusieurs locaux communautaires (école de musique, gymnase, bâtiment relais ...)

Les activités ont été multiples et ont vu se succéder 33 personnes sur l'année. Incitées par Pôle emploi, la Maison de l'Emploi, l'Entreprise, la Formation (MEEF), l'Épicerie

Sociale, ces hommes, en général peu qualifiés, acquièrent une expérience professionnelle nouvelle ou supplémentaire. Ils sont évalués en permanence et accompagnés dans leur recherche de logement, de complémentaire santé, d'emploi, de formation 47 % sont sortis du chantier en 2011 avec un contrat de travail, dans des entreprises locales d'intérim, d'agro-alimentaires, de services aux personnes, de logistique ...

9 périodes d'immersion en entreprises, des formations professionnelles de courte durée, spécifiques et adaptées à leurs besoins (CACES,

habilitation électrique) leur ont été proposées ainsi que des ateliers.

Le coût financier de cette action, pour la Communauté de Communes, est de 226 129 € Grâce aux partenariats avec l'Etat, le Conseil Général, l'Europe (FSE) et nos communes bien sûr, qui sollicitent la mise à disposition de ces personnels pour leurs travaux communaux, le solde final est réduit à moins de 35 000 €, financé par la fiscalité communautaire.

Les dates à retenir en 2012



21 Juin : Fête de la Musique avec le concours de l'école de musique, HAM

30 Juin au 7 Juillet : Festival Commercial chez les Commerçants & Artisans du Pays Hamois

29, 30 Juin et 1^{er} Juillet : Arts aux Jardins à VOYENNES

5 Juillet : Passage en Pays Hamois du Tour de France, Étape ROUEN / ST QUENTIN, à EPPEVILLE et HAM

8 Juillet : Randonnée «Santerre en Fête», avec le Pays Santerre Haute Somme. Départ 9h, devant la Gare de DOINGT-FLAMICOURT.

9 Septembre : Week-end du Sport en Famille à Monchy-Lagache. Venez nombreux pratiquer des activités sportives diverses ouvertes à tous !

14 Septembre : 12^h45, départ du Grand Prix cycliste de la Somme, Avenue Jean Moulin à HAM.

15 et 16 Septembre : Journées du Patrimoine au Pays Santerre Haute Somme (Pour toutes informations complémentaires, consulter le site www.lepayshamois.com)

6 au 7 Octobre : Week-end gastronomique et artisanal, salle des Fêtes de HAM, organisé par la municipalité.

18 Novembre : Messe de Sainte Cécile, accompagnée par l'Orchestre d'Harmonie de l'École de musique de la Communauté de Communes, (Eglise d'Athies).

16 Décembre : Concert de Noël de l'Orchestre d'Harmonie de l'École de musique (Eglise de Ham à confirmer).



PENSEZ à consulter notre Site internet !

Venez découvrir les actualités, l'agenda, les associations ... du Pays Hamois !

> www.lepayshamois.com

VOULEZ-VOUS UN COMPOSTEURS DE DÉCHETS VERTS ?

Coupon-réponse à envoyer par mail (cc.payshamois@wanadoo.fr)

ou à retourner en mairie ou à la Communauté de Communes avant le 15 juillet 2012

Nom/Prénom :
 Tél. : Mail :
 Adresse : Commune :

1. Vous avez : Un jardin Un potager Autre :
2. Quelle est la surface de votre terrain/jardin : m²
3. Que faites-vous de vos déchets de cuisine ? Compostage Ordures ménagères Alimentation animale
4. Et de vos déchets verts ? Compost Stock en tas Présentés à la collecte Apport à la déchèterie
5. Possédez-vous déjà un composteur individuel : Oui Non
6. Acheté auprès de la Communauté de Communes du Pays Hamois : Oui Non
7. Si oui, êtes-vous satisfait de ce matériel (taille, facilité d'utilisation...)? Oui Non
8. et seriez-vous intéressé par l'achat d'un autre composteur dans des conditions similaires ? Oui Non
9. Seriez-vous intéressé pour acheter votre premier composteur à un tarif préférentiel par le biais de la Communauté de Communes ? Oui Non
10. De quel volume ? 400/600 litres 800/1 000 litres
11. Seriez-vous intéressé par l'acquisition d'un seau pour vos déchets de cuisine? Oui Non